Brocquevielle refusa de « prendre livrai-son de cette marchandise », pour em-ployer ses propres termes. Le tribunal de Lille lul octroya une nouvelle condamnation de trois mois et i sffaire vint devant la Cour. L'arrêt a ete rendu hier. Il dit notam-ment que le refusa de Brocquevielle était intentionnel et réfléchi ; que l'objecteur de conscience a entendu manifester son intention bien arrêtée de ne plus se soumettre à ses obligations militaires. Il ajoute que Brocquevielle ne saurait sou-tenir sérieusement qu'il n'avait pas lega-lement la possibilité de prendre posses-sion de ses pieces militaires. Cependant, la Cour, en raison des regrets exprimes devant elle par le pré-venu, estime qu'il y a des circonstances attenuantes.

veint, estime qu'il y a use sattenuantes.

Mais comme, d'autre part, Brocquevielle était en état de recidive légale, elle
élève à six mois la pelne de prison. En
outre, durant cing ans, l'objecteur de
conscience sera privé de sea droits

Echos des grèves de Gravelines

Echos des grèves de Gravelines
En fuillet 1935, à la cartonnerie de
Gravelines, les ouvriers se mettaient en
greve pour protester contre une diminution de saiaires. Cependant la totalite des employes n'abandonna pas
l'usine et queiques-uns étaient conduits
a l'usine en autocar. Le 26 juillet 1935,
des pierres furent lancées sur l'autocar
par Mimes Augustine Duchateau et
Armande Paris. Seul, un projectile lance
par cette derniere atteignit la volture,
dont une glace fut brisée.
Augustine Duchateau ecopa de 16 fr.
d'amende avec sursis et Armande Paris
de 25 franca, avec sursis egalement.
M's Phalempin plaide l'induigence de
la Cour et l'avocat genéral Dejean de la
Batte demande une severe condamnation

Les fraudeurs à Wattrelos

Vers la a Broche de Fer », à Wattre-los, le iong de la voie ferrée d'Herseaux à Wettre-les, des douaniers apprehen-cièrent un fraudeur, Marcel Maugère, 21 ans, et un individu qui semblair faire le guet, Léon Vanrockeghem, 30 ans. Le tribunal de Lille condamna Mau-gere a six jours de prison, 500 francs d'amende et au paiement d'une somme de 281 fr. 25, Quant à Van Rockeghem, if ut relaxe.

fut relaxe. Sur appel du ministère public, les

ars sont condamnes à trois molt on et solidairement à une amende francs ainsi qu'au paiement d'une de 281 fr. 25.

Un grappilleur de charbon à Valenciennes

a vaienciennes

Pour voi de Charbon sur le terri de
la mine, a Valenciennes, le tribunal de
cette vitte a condamne a ora jours de
prison avec sursis l'Arabe Argal Abdal-lah, 29 ans, debardeur. lah, 29 ans, debardeur.

Aggal nie les faits : c'est pourquol la
Cour lul enlève le benefice du sursis,

Le conseiller municipal de Sars-Poteries avait insulté ses collègues

Au coura d'une séance du Conseil municipal de Sara-Poteries, un membre de cette assemblee, M. Charles Bertin, 37 ans, electricien, dans le feu de la discussion, traita ses collègues de « vendus aux capitalistes ». Sur plainte du maire de la commune, M. Jules Vauthler, M. Bertin lut traduit devant le tribunal correctionnel d'Avesnes et condamne a 25 francs d'amende pour outrages à magistrat.

Peu de temps après, M. Bertin se preration de la commune. Comme Bertin rati inscrit des notes sur le registre de libérations municipales, on refusa de la confier la garde du dossier qu'il solli-

une scène de violences s'ensulvit, qui nduisit a nouveau Bertin devant les conquisit a nouveau Bertin devant les juges de promière instance, qui déci-lèrent de faire examiner le prévenu au soint de vue mental, Devant la Cour, M. Bertin parie

d'abondance.

— Quand on veut noyer son chien, dit-il, on prétend qu'il est enragé i Et le prevenu de faire le procès de la municipalite de Sars-Poteries.

— J'ai demande a consuiter un dossier, dit-il. On me l'a refuse, Je ne sais pourquoi, ou pluitôt je sais trop pourquoi. Il faudrait des journées entières pour exposer l'affaire.

faudrait des journes ser l'affaire.

— Vous êtes violent, à ce qu'il parait, objecte le président.

Le prèvenu ne l'admet point et ajoute:

— Je sais qu'on veut me faire enfer-mer, mais heureusement, il n'y a plus Pastille.
M. Dejean de la Batie demande un amen mental, dans l'intérêt du pré-

La Cour, par contre, estime que la

responsabilité du prévenu est entière; qu'il n'y a pas lieu de faire procèder à un examen mental et lui inflige une amende de 100 franca.

Lepuis queiques temps, M. Franz Jacquens, 53 ans, domicillé 236, Grand Rue, 54 ans, domicillé 236, Grand Rue, 54 course repuis queiques temps, M. Franz Jacquens, 53 ans, domicillé 236, Grand Rue, 54 course repuis queiques temps, M. Pranz Jacquens, 53 ans, domicillé 236, Grand Rue, 54 course repuis queiques temps, M. Pranz Jacquens, 53 ans, domicillé 236, Grand Rue, 54 course repuis queiques temps, M. Duvivier, remercia sea aims de leur délacta attention et assurant la responsabilité de leur de Croire repuis queiques temps, M. Duvivier, remercia sea aims de leur délacta attention et assurant la responsabilité de leur de Croire repuis que caracte la course de Croire repuis que que contre en son état de caisse. Déjà, au course de course de nois de décembre, es chief side course de mois de décembre, es chief side pour remplourers au un beau-frère, une somme qui un prélèvement dans la caisse pour remplourers sont teurs, sous pendent dans la caisse pour remplourers sont teurs, sous pendent dans la caisse pour remplourers sont teurs, sous pendent dans la caisse de la feur délacta attention et assurant la responsabilité de leur délacta attention et assurant la responsabilité de leur de Croire de l'Industrie, aux sont de croire republication du contre de la sous de course de course et au seu de caisse. Déjà, au course de course et au seu de caisse. Déjà, au course de course et au seu de caisse. Déjà, au course de course et au seu de caisse. Déjà, au course de course de l'au seu de caisse. Déjà, au course de course et au seu de caisse. Déjà, au course de course et au seu de caisse. Déjà, au course de l'au seu de la maisde et a seu de la maisde de la fact de caisse. Déjà, au course de la maisde de la fact de caisse. Déjà, au course de l'au seu de la maisde de la fact de caisse. Déjà, au course de la course de la maisde de la fact de la maisde de la fact de caisse. Déjà, au course de la course de la maisde de la fact de la maisd

DU CRIME DE VIESLY

Paul Deudon le meurtrier présumé, a été confronté

avec plusieurs témoins

avec pluseurs temous

Il est hors de doute que l'instruction
du crime mysterieux de Viesly, dont
nous avons encore eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs ces jours derniers,
lire à sa fin.

Cet inculpe énigmatique, qui laisse
une si mauvaise impression, étant donnée sa curieuse façon d'agir, pourrait
bien, d'ici peu, être appelé à se défendre
devant les jurés du Nord. Les magistrats populaires admettront-ils son système de défense qui ne convainct personne?...

sonne?..

Il semble en effet, que blen des éléments écrasants pésent sur ce jeune marié et père de famille.

Une confrontation générale

Une confrontation générale

Vendredi matin, il y avait de l'animation dans les couloirs du Palais de Justice de Cambral. Quatre ou cinq personnes de Viesiy staiant convoquees devant M. Truffier, juge d'instruction et devaient se renconter avec Paul Deudon qui est à la prison de Cambral depuis le 18 septembre 1935.

Il y avait là notamment. Mme Delsarte, la tenancière du cafe de la rue de l'Egilse, où Deudon but son dernier verre en compagnie de Montay. Un beau-frère de l'incuipé, coiffeur à ses heures vint dire que la veille du crime il avait coupe les cheveux à son parent qui, dit-il, portait deux griffes sur le côte de la figure.

L'ancien camarade de régiment de Deudon est venu confirmer ce qu'il avait déjà dit.

La situation reste la même

Cette confrontation n'a apporté rait-il aucun nouvel élément à l'en-tête. Deudon, qui montre un entête-ent singulier, ne varie pas dans son stéme

systems. Ce pass data systems. Ce nest pas lula systems. Ce nest pas lul. Il n'a rien fait et. Il affirma que le soir du crime, alors qu'il soriait du cafe Delsarte. Il ne fumait pas. Or le temoin principal en cette affaire. Montav, proche voisin de Mines Dosephine Legrand, la victime, qui accompagnait Deudon ce soir-là, soutlent que son compagnon fumait. Vers miti Paul Deudon repartait pour la prison, accompagne du gendarme Colin; il eut un regard « pour ceux de son pays », mais il avait vu nos appareils photographiques, sa casquette masquat son visage.

faire, voyait à nouveau la porte de la prison se refermer sur lui. Tout, dans son attldue, concourt à en faire un criminel, d'une soirée de loyeuses libations, après le baptème de son jeune enfant.

On sait combien sont fragiles ses

M° Cirier, le défenseur de Deudon,

mous dit...

M° Cirier, qui assistait Deudon, lors le la confrontation, a bien vouiu nous sonner son opinion sur cette affaire:

« En ce qui me concerne, dit-il, et ce effenseur qui parle, precise, ulpabilité de Deudon n'est pas faite ».

Et notre unterlocuteur nous cité un. Et notre interlocuteur nous cite in Et notre interlocuteur nous cite in exemple : un crime vieux de 35 années commis à Inchy-Beaument. Un inno-teit fut condamné à 20 ans de bagne; rols ans pius tard, le vrai coupable talt conpu

rois ans plus tard, le vrai coupable tait commu.

« L'affaire, nous dit-il, se présentait vece les mêmes indications que celle jui nous occupe, ou à peu près.

Quan: à nous, il apparait que Deudon jura fort à faire quand bientot il comparaîtra devant le jury du Nord. Il aura i repondre a des questions très imporantes, ne serait-ce que sur les constantions de l'Institut médico-légal en ce jui concerne certaines taches de sang.

Certains cheveux.

UNE JEUNE LENSOISE RECHERCHÉE PAR SES PARENTS ARRÊTÉE A St-POL-SUR-MER

La jeune D... Marcelle, âgee de 15 ans, ui faisait l'objet d'une demande de ccherches de ses parents et domiciliée ue Pascal, à Lens, (Pas-de-Caiais), avait

AU SALON DE L'AVIATION A LILLE

Au Salon de l'Aviation, in journée de ndredi a été consacré aux modèles re

uits. De nombreux visiteurs sont venus s'in-

De nombreux visiteurs sont venus s'intéresser non seulement aux appareiis exposés, mais ont porté une particulière
attention sur la présentation des appareits du modète Air Club des Finances.
MM, Hirst et Picard ont fait toute la
journée les honneurs de leur stand et il
est certain qu'ils ont convaincu bon nombre de visiteurs.
Le Salon a vu déflier de nombreux jeunes gens, des eléves de nos écoles qui sesont interesses, comme on le pense bien
aux modèles réduits Quelle joic ce sera
pour eux de réaliser durant les iongues
soirées d'iniver, suivant les donnees et
des pians, de superbes petits avions !
Quel passe-temps ag eable et instructif !
Une remarquable conférence a ensuite
été faite par M. De Courtis sur l'action
de la Ligue Aéronautique de France et
plus particulièrement du modèle Air Club
de France.
M De Courtis a su convancre ses

e France. M. De Courtis a su convaincre ses

auditeurs qui ne lul ont oas menagé leurs applaudissements. Aujourd'hul, c'est au Saion, la jour-nee de l'Envol, intéressante section de propagande et de vulgarisation de l'As-sociation Aéronautique du Nord de la Fonce. Tour les marbures port centre. Un poivrot repenti

à Flers-en-Escrebieux

Un sieur Bilcquy, de Flers-en-Escrebieux, ecopa de deux jours de prison pour ivresse en récldive correctionnelle. Le polyrot est repentant. Il avoue sa faute.

Le polvrot est repentant. Il avoue as faute.

— Durant sept ans, j'ai été maineureux en menage. J'ai commencé à boile.

— Et vous ne vous étes pas arrêté en
chemin, ajoute le president. Bilicquy veut s'amender. Néanmoins, il
fiera deux jours de prison, car le jugement est confirmé.

UN CAISSIER INDÉLICAT
DE ROUBAIX ARRÊTÉ
POUR MALVERSATIONS

Bais de private de la servicablement le lundi 6 janvier.

SUITE DO LA DEUXIEME PAGE

L'auteur de l'accident mortel de Croix n'est pas encore identifié

On recherche toujours l'auteur de l'accident de Creix, qui a coûte la vie à un vieillard, M. Robert Coucke, âgé de 10 ans, ouvrier graisseur, domicillé rue de la Pannerie, 20. On sait que ce dernier, qui traversait la chaussée de la place de la Republique, vers 18 h. 30, à proximite du kiosque des tramways, a sté rénverse par une camionnette alora qu'il aliait prendre pele sur le trottoir du vieil estaminet Beausire...

u vieui esaminet Beausire...
On ignore totalement les circonstances
cactes qui entourent cet accident; par
n hasand extraordinaire, aucun passan
e fut le témoin des différentes phases
la rencontre tragique. Les jeunes gens
il se trouvaient au kiosque ont bien vu

valent au klosque ont blen vu
passer une camionnette qui stoppa
plusieurs métres
plus loin mais n'ont
pas assisté au choc.
Une personne a
aperçu de loin
l'accident, mais la
distance l'a empéchée d'en atture les distance l'a empe-chée d'en situer les clr con et an ces. M. Dorandeu, com-missaire de police, a entendu à nou-yeau, vendracil me Willoquaux, domicilié I, rue Berthelot qui avat a filimé, jeudi soir, avoir reconnu en M. Maurice Petitberghien, bucher, 63, rue Favreul, le conducteur qui était descendu de sa combonateur.

qui était descendu de sa camionnette au moment où s'était produit la coldent, pour se rendre compte de l'état du blessé, et qui avait ensuite remonté dans son véhicule et pris la futte. M. Willauquaux a été particulièrement catégorique dans son affirmation et il a maintenu ses dires au cours de la confrontation que lui fit subir le commissaire, vendredu matin, avec le boucher.

M. Petitberghien n'en a pas moins été formei dans ses dénégations. Il a bien reconnu qu'il était passé place de la République dans la soirée de jeudi, mais affirme ne pas être l'auteur de cet accient. Son véhicule, qui avait été saisi à la suite de la dénonciation de M. Willoquaux, a ete mis en fourrière; un premier examen de la camionnette n'a révelé aucune trace de choc à l'avant; un deuxième examen sera fait sous peu.

Le Parquet prévenu par M. Dorandeu désigné M. Muileé. médecin légiste, son jeune enfant.

On sait combien sont fragiles ses
On sait combien sont fragiles ses
arguments et on connaît tout le pods
de l'accusation accumide contre lui
par M. Truffler, juge d'instruction. Peut-être les résultats de cette opération fourniront-ils à l'enquête des éléments d'information intéressants.

LE DERNIER REFUGE

LE DERMIER REPUGE
Devenu sombre et triste depuis quelques semaines, un jeune homme Alphonse Delepianque, 21 ans, aide chauffeur
sux établissements Deschepper, rue de
Sébastopol, demeurant rue Pollet à Potses i Belgque, n'était pas repara à son
iomicule depuis le 31 décembre. Maigré
se recherches effectues, il ne fut pas
sossible de retrouver sa trace et ce n'est,
un'her matin que son cadavre fut repéché du canal à Leers-Nord. La famille
e ét a verte avec tous les-ménagements

Une auto renversa un cycliste

Vers 18 h. M. Edmond Carré, 59 ans, demeurant 77, rue Jean Macé, circulalt à bicyclette Boulevard Gambetta. Il fut acrocché par l'automobile de M. Paul Delannoy, 27 ans, domicilié 15, rue Per-

I.a victime a été légérement contusion

LA MEUNERIE BOULANGERIE D'HEMPEMPONT livre à domicile le

0.10 de ristourne au kilo

UN CLIENT INDESTRABLE

COUR D'APPEL DE DOUAI VERS LE DÉNOUEMENT Les Accidents de la route LF CONFLIT DES TRAP

CE QUE NOUS DIT M. GUILLON, PRÉFET DU NORD



La délégation du Syndicat des Tramways arrivant à la Préfecture ; de gauche à drolte : MM. CASIER. Secrétaire du Syndicat des Autobus, MARCANT Secrétaire-Adjoint, DUMOULIN, Secrétaire Général du Syndicat, HAYAM, Secrétaire administratif et DEHENAU, Secrétaire du Service Sédentaire

M. Armand Guillon, Préfet du Nord, ayant reçu vendredi à 11 h. 15 une délégation du Syndieat des Ouvriers et Employée des Tramways et Autobus de Lille et de sa Banlieue, conduite par M. Dumoulin, nous a communiqué au cours d'un entretien, vers 14 h. 30, les quelques renselgements suivants, de nature à éclairer la situation.

Aux délégués. M. le Préfet a fait savoir qu'en vertu de la loi de Pinances promulguée au « Journal Officiel » du la janvier, le prélèvement de 10 % inconcerne certaines questiuler ui treiturement de l'indice du coût de la loi prélèvement de 10 % inconcerne certaines questiuler ui treiturement de l'indice du coût de la l'a janvier, le prélèvement de 10 % inconcerne certaines questiuler ui treiturement de l'indice du coût de la l'aprier, le prélèvement de 10 % le 2000 à 10.000 fr., réduction de 4 % de 10.000 à 12.000 fr., réduction de 8 % Enc équi concerne certaines questiuler ui treiturement de l'indice du coût de la l'aprier, le prélèvements aux allocation de 4 % de 10.000 à 12.000 fr., réduction de 8 % Enc équi concerne certaines questiuler ui treiturement de l'indice du coût de la l'aprier de l'indice du coût de la Compagnie et ferz. connaître le dispositions susceptibles d'être prises.

LA FRAUDE DANS NOTRE RÉGION

Les charges ont été saisies et le receveur des douanes de Vieux-Condé a rédigé le procès-verbal d'usage.

à Saint-Saulve

La semaine dernière, un sieur Gustave Leciercq. 24 ans, faiencier, à Onnaing, était arrété pour contrebande. Hier, les douaniers de la brigade ambulante de Saint-Saulve, visitèrent, rue Berthelot, le jardin de Leciercq et y découvrirent, enfouis dans la terre deux cuves « cadenassées a, dans lesquelles se trouvaient 135 kilos de tabac belge valant 9.037 fr. 50. Cuves et tabac ont été saisis et un nouveau procès-verbal a été rédigé à la charge de Leclercq.

135 kilos de tabac découverts à Saint-Saulve

Les nouveaux imposables devront re-tirer ce questionnaire à la Mairie de Roubaix, 2me étage, porte 22, ou à l'apparlteur au rez-de-chaussée.

ASSOCIATION

DU COLLEGE DE JEUNES FILLES
DE ROUBAIX

L'Association annonce, pour le 19 janvier, son th édansant annuel qui aura
lieu à 16 h., dans les salons du Grand
Hôtel. L'atmosphère de jeune et franche
guieté qui y règne, attire chaque année
un public chois.

Le contre les anciennes élèves ainsi
que tous les amis de l'Association oni
à ceur d'apporter leur participation.

Le Comité s'est assuré le concours
d'un jazz sympathiquement connu dans
notre ville. Le nombre d'invitations
étant restreint les personnes qui désirent des cartes sont prièes de s'adresser
à un membre dn Comité. Des tables peuvent être retenues.

Entrée : 5 francs. Tetind de ville.

Pour tous renseignements, s'adresser
chez : Mile Delahousse, 96, rue du Coilège : Mile Bézelin, 2, Grande-Rue.

Volci les résultats des examens de Examen Commercial Supérieur (12)

iters Madeleine, Lecat Marie, Vandeputte Lucienne, Colpaert Jeanne, Faucquenoy M. Jeanne, Lesage Anne-Marie, Lecat Agnès, François fruar, Agache liène, Delberghe M.-Louise, Bersoux Gérardine.

Examan Théorlqua: Miles Dierlekx Ginette, Delumilie M.-Louise, M. Matton, Fernaud, Miles Genillier Edith, Delcambre M.-Louise, Camplon. Eugenle, Gansenan Solange, Delebarre Marcelle, Petit Suzanne, M. Lefebvre Martlee, Miles Berin Pauleute, Lauwerrier Stella M. Brouwers Raymond.

Examen Préparatoire: MM. D'Huyvetter Hilaire, Haugedé André, Miles Verhulst Raymonde, Lepers Reine, Bal-

Examen Préparateire : M.M. D'Huyvetter Hilaire, Haugedé André, Miles
Verhulst Raynonde, Lepers Reine, Batsleux Simone, M. Matton Jean, Miles
Vandenbrouck Germaine, Michiels Marie-Anne, Lefebvre Odette, Catteau
Francine, M.M. Czerson Edouard, Hagroux Albert, Miles Taisne Julia, Vandevièle Georgette, Nys Luclenne, M.
Lepers Rotand, Mile Deveugie Jenny,
M. Morel Augustin, Miles Vanhoutie
Claire, Gydé Yvonne,
Examena de Dactylegraphie. — Degré
Supérieur 600 mets : Mile Deltit
Suzanne.
Degré Práparateire, 200 mets : Miles
Bayati Julienne, Camplon Eugénie.
Les diplômes qui ne nous parriendront que dans quelques semaines,
seront distribués par les aoins du C.
S. R.

cl fut voté à nouveau à la quasi-unanimité.

« 4)ans la séance de mardi main au
Sénat, en deuxième lecture du budget,
MM. les Sunateurs Manceau, Néron,
Edouard Roussel et un certain nombre
de leurs collègues parmi lesqueis les
Sénateurs du Nord ont déposé un amendement tendant à reprendre le texte
voté par la Chambre.

« Maigré l'opposition du Ministre et
de la Commission des Finances et grâce
à une demande de scrutin déposée par
M. Edouard Roussel et les signataires
de l'amendement, celui-ci fut adopte
par 200 voix contre 96.

« Les petils commerçants seront heureux d'apprendre la réalisation d'une
de leurs revendications considèrée à
juste titre comme des plus importantes
et des pius urgentes ».

POUR LE TIMBRE

Le Comité a reçu de la société de pêche à la ligne « 1. Ahiette », 161, rue Lacroix, la somme de 25 frs pour l'œu vre du timbre antituberculeux.

L'ACTIVITÉ DES SAPEURS POMPIERS PENDANT L'ANNÉE 1935

PENDANT L'ANNEE 1835

Depuis piusieurs années, le nombre des incendies et le chiffre des degâts sont en sensibles règression à Rousalx, il faut voir par là, l'une des consequences de la crise économique qui à réduit l'activité de nos usines et méme l'a supprimé presque completement dans certaines branches industrielles de la région, éliminant ainsi de nombreuses causes possibles de sinistres. C'est aus ile reultat de la bravoure et de la valifiance de 100 sapeurs pompiers qui, disposant d'un materiel excellent, natitrisent dans le minimum de temps et avec le minimum de dommages, les incendies qu'ils sont appelés à combattre.

Au cours de l'année 1935, les pompiers recurent 109 appeis contre 127 en 1934, et lés dégâts causés sont évalués à 7 millions 672-100 frs contre 127 en 1934.

millions 672.100 frs contro 14 millions 57.000 en 1934.

Parmi les incendies qui se sont déclarés, notons 39 feux de cheminée, 12 d'autier, 8 de bureau et magasin, 15 d'automobile et moto, 6 de chambre, 4 de plancher, 3 de cuisne, 3 de toiture, 6 de hangar, 1 d'usine, 1 d'habitation, 1 de garage, etc...

Dans ces chiffres sont compris 11 Misistres à Wattrelos, 1 à Willems, 1 Hem.

Aucun dommage n'en est résulté dans

à Hem.
Aucun dommage n'en est résulté dans les établissements industriels sinistrés. Au cours des Interventions, de pém-pler, 1 personne a élé légérement brûlee à la face et 2 sapeurs ont été légére-ment blessés.

MEUBLES D'ART A PROFITER

Des ensembles de salles à manger, chambres à coucher, salons ; des lau-teuils, petites tables, iampadaures, sel-lettes, etc., dont les modèles ne seront teulis, petites tables, iampadaires, sei-lettes, etc., dont les modeles ne seront plus reproduits cette annee, seront ven-dus à mon prix de revient directement à l'usine pendant la durée de l'inven-taire à l'EBENISTERIE D'ART, 216 RUE DE LILLE, LA MADELEINE, ou-vert dimanche toute la journée. 407

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

SUR LES CHIENS

Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1936,
Pour cette imposition, les chiens sont classes en deux catégories.

Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

Les chiens pouvant être classés dans les deux catégories seront obligatoirement classes dans celle dont la taxe est la plus élevée,

ment classes dans celle dont la taxe est la plus élevée. Ire catégorie: Il faut entendre tout animal qui, non prépose spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades; les chiens servant à la chasee. 2me catégorie: Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non comprix dans la catégorie précédente.

affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente. Le contrôle en cours d'année est exerLé contrôle en cours d'année est exercours d'année est exerpropriétaive de médailles remises aux propriétaive de médailles remises aux propriétaive de médailles cui dolveix des catégories des animans. Le course de médailles qui dolveix et re atégorie, porteurs de médailles, peuvent être rencontrès dans la rue.
Les infractions entraînent le triplement de la taxe afférent è la catégorie à laquelle le chien ayant fait l'objet d'une fausse déclaration aurait du être classé.

Sociétés et Comités

AMICALE ARCHIMEDE. — Commo cha quo année, à l'occasion du nouvel an, le cercle sera fernie demein dimanche. CLUM ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Co samedi à 19 h. 30, repetition de l'opéreile.

PREVOYANTS DE L'AVENIR, 1276 Section

— Dimanche de 10 h. à mill, Café, Pendore
8, rue l'auvréc, recette mensuelle et adhe
ions, Calsse de contre-assuranca : palemen
les cotisations,

ues consations. CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi de 20 à 20 h. 45 répétition genérale. A l'issue, unificatation d'e sympathie envers le l'rési-dent à l'occasion du Nouvel An. AMICALE PIERRE DE ROI BAIX. - Libitothèque sera fermée dimanche.

DIDIOTHEQUE SETA FERME dimanche.

UNION DES MUTILES ET REPORMES.—
Les membres titulaires de la carte de demilarif sur les tramways, qui out dépose leur
carte pour l'échanger jusqu'au 15 itécembre
carte pour de la premanence tous
les jours de la bernanence tous
les jours de la bernanence tous
earle pour obienir la nouvelle.

ASSOCIATION DES A. C. DE L'ADMES

ASSOCIATION DES A. C. DE L'ARMEE D'ORIENT (Café Pandore). — Un sait que le décret-loi du 29 octobre 1635 perores jusqu'au 20 juin 1936 les deleis de mise en instance pour pension de acrèties D'ORIENT (Cafe Pandore). — un sair que le décretel du 29 octobre 1905 percope jusqu'au 20 juin 1906 les deleis ite nilse en instance character de la guerre, parmi lesquelles les manures de la guerre de la gu COLONIÉ BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce jour, réunion du Conseil d'administration à 18 h. 30; présence indispersable. Grara du jour : assemblée générale. Dimanche de 10 h. à midl au siège social, 250, rue de la Gare, lo secrétaire sera à la disposition des menhres pour tous ernesignements. réglement des colisations et auhosions nouvelles.

Sions nouvelles.

PERFECTIONNEMENT DES O.R. D'INFANTERIE. — On nous pric de rappeler que
l'exercica aura lieu ce samedi, rue du Curoir
sons in direction du commendant Béquier,
En reison du bal du Cercle militaire, la
séance commencera à 17 h. 30 au lieu de 15 h.

Articles de Bureau

les 4.
REPERTOIRE cartenné, mo-

Forme 1.75
Camembert
Maroillee 1.25
le 1/4 ...
Paquet
d'amandee 2 tr.
lde 250 gr.
Pâté cam-e-75
pagne 125 gr.
Pâté genra 1 fr.
lièvra 125 g.

FOOTBALL. — Excelsion Roubaix.Taura-sing. — Metches de dimanche : Eq. professionnelle c. A.S. Troyes à Stras-

Double of the state of the stat

uniors A.

Minimes B c. R.C. Rondafa & 6 h., bouisrard de Lyön, R.-v. & 8 h., 30 au vestiaire
Minimes Pelescius c. O. Lillols & D., au
Canon d'Or. Mémo render-vois que les
Uniors A.

Pupilles B c. O. Lillols & 9 h. an Canon
Or. Mémo rendez-rous que les Juniors A.

— Union Randalismos. — Ed.

A. Renos.

Repos, 1B C. S.C. Tourcolng, à 10 h., an Stade Derycke, R.-v. à 9.h. 30 aux vest. 1l c. E.A.C. 1A amateurs à 10 h., ruo dt Bossut, à Wattrelos, R.-v. à 8 h. in Eq. 111 c. E.S. Monvaux 1B & 10 h., au tade inuncinal de Monvaux, R.-y. & 9 1.

u siège. Eq. Cellic c. E.A.C. 1B, à S h. 30 an stade can herycke, à S h., aux vestiaires. Eq. Juniors A c. J.A. Arménitères, à 10 h. u Parc municipal. R.v. à 9 h. 30 aux estiaires

Eq. Juniors A c. J.A. Armenieres, \$ 10 a. v. variations. Set Juniors B c. Minimes A. & 9 h. 30 aux estisires. Eq. Juniors B c. Minimes A. & 9 h. 30 aux estisires. Eq. minimes A & h. 30 aux vestisires. Eq. minimes A & h. 30 aux vestisires. Eq. minimes B c. FABS. & 10 h. au Fare municipal. R. v. Minimes B c. FABS. & 11 h., an Blancar, minimes B c. FABS. & 11 h., an Blancar, and Place. Lundi a 19 h. 30, réunion da la Commission de la Commission de

Juniors.

ir Sportif du Mauveau Roubaix.

10 h., éq. mixte c. A. du Moul

r les équiplers, Convoqués à 9 im. 5. av. D. eq. mixtec. A. din Moullita.

J. D. eq. mixtec. A. din Moullita.

V. pour log log services. Convoques a 9 m.,

AB Parc municipals. Convoques a 9 m.,

AB Parc municipals.

Racing Club de Raubalit. — Er, 14 Contede France a Troyes, R.v. suivant conc.,

Cer. Coupe Porisse. C. Fives, samedi 4. a

ves, a 14 h. 15. R.v. Café Belle-Vue A

Loubalx, a 13 h. 30.

Ed. 11 a mateurs c. A.S.T. 1e 5, bonlevard

Ed. 11 a mateurs c. A.S.T. 1e 5, bonlevard

Ed. 15 c. S.C. (TayPhacent).

PETIT BEURRE DESSERT BISCUITS GESLOT et VOREUX

SUPPORTERS. - E.R.T. eccilon Pievie.

Raskett-Rall. — Avanir Spertif du Nau-kasu Raubair. — Dim. 5. à 10 h., éq. 1 c. (audir) ou siege, à 9 h. 30. — Eq. 2 c. Hei-lemmes, h. leur terroin. R.v., avec biev-ciette à 7 h. leur terroin. R.v. avec biev-ciette à 7 h. leur terroin. R.v. avec biev-ciette à 10 h. leur terroin. R.v. avec biev-leur de leur de la Renaissance du Long-pout d'Herseaux, an vest, à 9 h. 36. Pour l'équipe 2, entrainement.

GYCLISME, - Véla Club France-Belge des

PREPARATION MILITAIRE.

BOXE. - Académie des Sperts. — Demain dim., de 9 h. 30 à midi, entrainement. Sent spécialement convoques, cenx qui boxent au grand gala de Lille le 19 janvier.

JEWN DE SOULES. — Tournet des Amis de la place Carnet. — Dim. 5 janv., soin convoques pour 10 h. ; Carpenier-César contre Vendeherten-Polyto — à 15 h. ; De-proch-ambreckt contre Brugeman-Char-penier de la contre de la contre de la contre Vandercheld-Mêresok.

FiX

CORBEILLE à papier, dorée DATEUR, jour, mois, année CLASSEUR avec système de

leskine 18x23

REGISTRE coins et dos tissus, 200 pages numérotées 23x24

10 fr.

" ALIMENTATION "

PAté prème 1 fr. de fole 125 g. 1 fr

SOCIETES SPORTIVES

1B amateurs c. A.S.T. le 5, bonlevari 50n, à 10 h. R.-v. vest. à 9 h. 30. Hece C. Ter Pagenins 1410 h. 1. Tub-c. rue de Varsovië. R.-v. à 9 h. 15, Caté Sille-Yue,

Ed. III sulvant convoe, du capitaine.

Ed. Revenents c. O. Lille II à 10 h., bonlerari de Lyon. R.-v. 9 h. 30 ves. Vital.

Eq. Hirondelles, sulvant conv. du capit.

CROSS-COUNTRY, — Exceleier Roubaix-curceing, — Dim. r.-v. à 8 h. 30, en gare. Roubaix pour tous les crossmen se ren-ent à Heliemmes pour prendre le train to 8 h. 35. Le départ du cross sera donné

a On sait qu'en première lecture du budget, le Sénat avait repousse à mains levées. le texte voté par la Chambre des Députes, tendant à rendre facul-tatif le système du forfait obligatoire prèvu à l'article 13 du Code des impôts directs (impôt sur les bénefices indus-triels et commerciaux). « La Chambre ayant repris son texte en deuxième lecture lundi matin, celui-ci fut voté à nouveau à la quasi-una-nimite.

M. Petitberghien n'en a pas moins été

220 kilos de tabac belge saisis par la douane à Bruille-Notre-Dame

Effectuant une tournée dans le bois de Raismes, les douaniers de la brigade de Bruille-Notre-Dame, sous les ordres du brigader Donat, ont découvert six charges de tabac beige pesant en tout 20 kilos et représentant une valeur de 14.850 francs.

Aujourd'hui commence la semaine des ocasions des commerçants du Centre. Pendant cette huitaine, le public rou-baislen pourra profiter de rabais inte-receants sur des articles déclassés et fins de série et se procurre à des prix avantageur des marchandises de qua-

lité. Il y aura intérét à consulter notre der-nière page de ce jour qui ne donnera qu'un faible aperçu des « occasions à faire ».

Demain dimanche, par autorisation

Examen Commercial Superieur (12) mois à la minute): Mile Vandenberghe, Elvire, Duclos Odette.

Examen Commercial (160 mots à la minute): Miles Mahieu Lea, Glaisse Suzanne, Fernont Elisabeth, Denis M-Thérèse, Godeile Jeanue, Carbon Claire, Boucknert M.-Louise,

Examen Pratiqua Elémentaire (75 mots à la minute): Miles Danset Marmots à la minute): Miles Danset Mar-

ROUBA DE M. ALBERT CADENNE

C'est au milieu d'une affluence considérable que se sont déroulées, en l'égils es Et-Jean-Baptiste, les funérailles de M. Albert Gadenne, membre du Comite des Familles nombreuses de St-Jean-Baptiste et du Cercle St-Augustin.

Le deuil était conduit par le fils ainé du défunt.

En tête du cortège était portée une plaque de marbre offerte par le Comité des Familles nombreuses. Le char funébre était entouré par les membres de ce Comité, ayant à leur ête MM. Paul Puppinck, président et-Eugéne Peers, vice-président.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Joseph Wibaux, président de la Fédération industriels et commerciale de Roubaix Tourcoins, Beugard Dubendin, directeur de l'Automobile-Club : Jules Delerue et Victor Prouvost, président et Secrétaire de l'Union des Familles nombreuses de Roubaix et de ses cantons, des délégués de chacun des Comités de quartiers et des villes voisines, etc...

Après la cérémonie religieuse, sous le porche de l'égilse, M. Faul Puppinck, prononça un discours. Il évoqua la vie de labeur, de sacrifice et de devouement du regretté disparu, traduisti les sentiments de respectueuse et d'affecteuse sympathie de tout le quartier pour la veuve admirable de courage et de résignation qui a vu disparaitre, en une semaine, et son mari et sa fille ; il rendit hommage au dévouement de l'Your au de l'Automome de bien qu'était M. Albert Gadenne, et dont toute la Section des Familles nombreuses de St-Jean-Baptiste conservera un pieux souveuir.

1 SI VOUS AVIEZ LEMOUZY !! La Marque Française de Qualité
Jamale plus d'ennuis en T. S. F.
21 ans d'expérience

UN CLIENT INDESIRABLE

Après avoir passé une partie de la nuit
à déguster force consommations M. Léon
L..., 26 ans, demeurant rue Franklin, arriva, vers I h 30, au café Foelk, place
de la Liberté. Comme il se trouvait sous
l'effet d'une trop grande absorption de
boissons alcoolisées, la débitante lui retissa une dernière consommation.
C'est alors que cet indésirable cilent
se facha et, devant son allure agressive,
il fut nécessaire de faire appel à la police pour le calmer. Le coupable a éte
conduit au violon municipal où il passa
la nuit. Un proces-verbal a été rédigé à
l'encontre du turbulent personnage. AGENT
OFFICIEL: Etablissements CAMPS
38 bls, Grande-Rue, Roubaix, Tél. 357,03 Jeudi soir, vers 21 h., le poste central de police était averti de la disparition d'un jeune enfant Georges Dewulf, 13

ans, demeurant chez ses parents el, rue des Sept Ponts, cour Salembier, 2. Il avait quitté son habitation vers 14 h. 30 et, durant le reste de la journée, il n'avait pas reparu.
Très inquiets, ses parents avertirent le service de surveillance et, hier matin, le jeune garnement fur retrouvé rue de la Gare. Il a été reconduit chez ses parents. Il y a lieu de signaler qu'il est coutumier de ces fugues.

UNE MANIFESTATION
DE SYMPATNIE

Avant le départ de M. Edmond Duvivier, empioyé de mairie, admis à la retraite à compter du ler janvier, le personnel municipal .. tenu à manifester as sympathie envers ce fonctionnaire qui compte 90 années de service.
Prenant la parole au nom de tous, un employé de mairie lui remit, un souvenir. Un gerbe de fleurs fut enauite offerte à Mmc Duvivier.

Très ému, M. Duvivier, remercia ses amis de leur délicate attention et assura qu'il conservait toujours d'eux le meilleur souvenir.

AVIS D'ENQUETE M. le maire informe les habitants qua onformément à son arrêté en date du janvier, une enquête est ouverte sur le rojet de lotissement d'un terrain sis entre les boulevards de Lyon et de Four-autre de Miral

projet de lotissement d'un terrain sisentre les boulevards de Lyon et de Fourmies et les rues Maissonier et Amiral
Duquene, à Roubaix, déposé par les
consorts Duquesne, de Roubaix,
Le projet n-dessus visé avec les pièces
à l'appui, sera déposé à la mairie, 2e
étage, bureau 22, pendant 8 Jours, du 4
au 11 janvier inclusivement, pour que les
habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 h, à midi et
de 14 à 17 h,
A l'expiration de ce délai un commissaire-enquéteur, designé à cet effet par
M. le Fréfet, recevra à la Mairie, rue du
Maréchal Foch. 2e étage, bureau 22, le
13 janvier, de 15 à 16 h, les observations
qui pourraient être faites sur ledit projet.

T. Pour vos dépannages, demandez un devis chez A. JOYE, 145 Rue S-l'Épeule, — Téléphone : 348.10.